

TARIFS ÉCOLE de MUSIQUE, DANSE et THÉÂTRE du CLUNISOIS
Applicables aux élèves résidant dans la Communauté de Communes du Clunisois
Droit d'inscription annuel par personne : 20 €

Tarifs au trimestre		Quotient familial Enfants uniquement			Jusqu'à 25 ans (Etudiants*)	Adultes actifs
		QF 1 de 0 € à 500 €	QF 2 de 501 € à 800 €	QF 3 de 801 € à 1000 €	QF 4 > 1001 €	
1	Eveil Musique et Danse (4-6 ans) Initiation Danse	12 €	25 €	45 €	57 €	Néant
2	Pratique collective au choix hebdomadaire : Musique / Danse / Théâtre	15 €	35 €	55 €	67 €	77 €
3	Hors cursus : Cours instrumental ou vocal bimensuel Adulte, Parcours découverte Instrumental, Initiation (FM et Instrument)	25 €	55 €	85 €	110 €	130 €
4	Parcours Musical complet (Formation Musicale + Instrument ou chant hebdomadaire + pratique collective)	40 €	70 €	105 €	134 €	234 €
5	Hors cursus: Pratique semi- collective (Guitare Cluny- Guitare Jarcy et chant Cluny)				97 €	107€
6	Autres activités ponctuelles : Ateliers, stages**, conférences, Écoute musicale (musique, danse)				27 €	27 €

* avec attestations d'études

**suivant la nature des stages

Application d'une réduction famille pour tous (- 10 %), qui concerne les membres d'une même famille (hors tarifs n° 6 et 12)
sur le prix des frais pédagogiques.

TARIFS ÉCOLE de MUSIQUE, DANSE et THÉÂTRE du CLUNISOIS
Applicables aux élèves résidant hors de la Communauté de Communes du Clunisois
Droit d'inscription annuel par personne : 25 €

Tarifs au trimestre		Jusqu'à 25 ans (Etudiants*)	Adultes actifs
		QF 4 > 1001 €	
7	Eveil Musique et Danse (4-6 ans) Initiation Danse	57 €	Néant
8	Pratique collective au choix hebdomadaire : Musique / Danse / Théâtre	77 €	87 €
9	Hors cursus : Cours instrumental ou vocal bimensuel Adulte Parcours découverte Instrumental, Initiation (FM et Instrument)	120 €	140 €
10	Parcours Musical complet (Formation Musicale + Instrument ou chant hebdomadaire + pratique collective)	200 €	254 €
11	Hors cursus : Pratique semi-collective (Guitare Cluny- Guitare Joncy et chant Cluny)	107 €	117€
12	Autres activités ponctuelles : Ateliers, stages **, conférences, Écoute musicale (musique, danse)	33 €	33 €

* avec attestations d'études

**suivant la nature des stages

Application d'une réduction famille pour tous (- 10 %), qui concerne les membres d'une même famille (hors tarifs n° 6 et 12) sur le prix des frais pédagogiques.

LOCATION D'INSTRUMENT

L'EMDT du Clunisois dispose d'un parc instrumental destiné aux élèves débutants, permettant d'élargir l'accès des familles à la pratique instrumentale. La location est accordée uniquement sur présentation d'une attestation d'assurance et selon la disponibilité. De ce fait, nous vous invitons à garantir le bien auprès de votre assureur et nous fournir l'attestation.

L'utilisateur est en charge des réparations et de l'entretien de l'instrument loué.

Instruments en location :

- Vents : flûte traversière - clarinette – saxophone – trompette – cor – accordéon
- Cordes : violon – violoncelle – guitare – piano (électrique)
- Percussions : xylophone – batterie

LOCATION D'INSTRUMENT (Tarifs au trimestre)

Nombre d'année d'apprentissage	CCC	Hors CCC
1 ^{re} et 2 ^e	33 €	50 €
3 ^e et 4 ^e	43 €	60 €
Au-delà	53 €	70 €

CONTRAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Relatif au paiement des frais pédagogiques concernant les enseignements ou activités Musique, Danse et Théâtre

Le contrat de prélèvement automatique est établi entre :

La famille : _____

Pour le ou les élèves : _____

Demeurant : _____

Et le service « Ecole de Musique, Danse et Théâtre du Clunisois »

Rattaché à la Communauté de Communes du Clunisois, représenté par son Président en exercice, Jean-Luc DELPEUCH.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les familles qui souhaitent s'acquitter des sommes dues pour l'année **en trois fois**, pour pouvoir bénéficier de l'échelonnement du paiement, acceptent la mise en place par prélèvement et doivent, à ce titre, souscrire au présent contrat.

Article 2 : AVIS D'ÉCHÉANCE

Facturation en octobre de l'année scolaire en cours mentionnant pour chaque élève inscrit :

- Les différentes charges financières,
- Le montant d'éventuelles déductions pour les ayants droit,
- L'échéancier des dates de prélèvement.

Article 3 : CHANGEMENT DE COMPTE BANCAIRE OU POSTAL

Les usagers qui changent de compte bancaire ou postal doivent remplir un nouvel imprimé de demande de prélèvement et l'adresser au service administratif de l'école.

Pour être effectif, le changement doit parvenir au service gestionnaire un mois franc avant la date prévue de prélèvement à venir.

Article 4 : RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Sauf avis contraire de l'usager, le contrat est automatiquement reconduit jusqu'à ce que le ou les élèves n'utilisent plus le service.

Article 5 : ÉCHÉANCES IMPAYÉES

Si un prélèvement ne peut être effectué sur le compte de l'usager, il ne sera pas automatiquement représenté, et devra être régularisé en espèce ou par chèque à la Perception référente.

Article 6 : FIN DE CONTRAT

L'usager qui souhaite mettre fin au contrat en informe le service gestionnaire de l'école de Musique, Danse et Théâtre par simple lettre en fin d'année scolaire.

Pour la Communauté de Communes du Clunisois,
Service « Ecole de Musique, Danse et Théâtre »
Le Président,

Bon pour accord de prélèvement
L'usager,

Jean-Luc DELPEUCH

Le _____



